

Bruxelles, le 19.12.2017 COM(2017) 796 final

ANNEX 1

PAQUET LÉGISLATIF SUR LES PRODUITS

ANNEXE

de la

proposition de

RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

relatif à la reconnaissance mutuelle des biens commercialisés légalement dans un autre État membre

FR FR

ANNEXE

Déclaration de reconnaissance mutuelle aux fins du règlement [XXX/YYYY]

- 1. Identifiant unique pour les biens ou le type de biens: [Remarque: indiquer le numéro des biens ou tout autre marqueur de référence permettant d'identifier les biens ou le type de biens de façon unique]
- 2. Nom et adresse du producteur ou de son mandataire:
- 3. Description des biens ou du type de biens faisant l'objet de la déclaration: [Remarque: la description devrait être suffisante pour permettre l'identification des biens pour des raisons de traçabilité. Elle peut être accompagnée d'une photographie, le cas échéant]
- 4. Déclaration et informations sur la **légalité** de la commercialisation des biens ou du type de biens:
- 4.1. Les biens ou le type de biens décrits ci-dessus respectent les règles pertinentes applicables dans l'État membre mentionné ci-dessous: L'intitulé, dans chaque cas, des règles pertinentes applicables dans cet État membre:
- 4.2. Référence de la procédure d'évaluation de la conformité applicable aux biens ou au type de biens, et/ou référence de tout essai réalisé par un organisme d'évaluation de la conformité (si une telle procédure a été effectuée ou si de tels essais ont été réalisés):
- 5. Déclaration et informations sur la **commercialisation** des biens ou du type de biens:
- 5.1. Les biens ou le type de biens sont mis à la disposition des utilisateurs finaux sur le marché national d'un État membre.
- 5.2. Indication que les biens ou le type de biens sont mis à la disposition des utilisateurs finaux dans l'État membre en question, en précisant l'État membre concerné et la date à laquelle les biens ont été mis à la disposition des utilisateurs finaux pour la première fois sur le marché national de cet État membre:
- 6. Toute information complémentaire jugée pertinente pour déterminer si les biens ou le type de biens sont commercialisés légalement dans cet État membre:
- 7. La présente déclaration est établie sous la seule responsabilité des signataires:

Signé par et au nom de:
(lieu et date d'établissement):
(nom, fonction) (signature):

Si un autre opérateur économique remplit le point 5:
Signé par et au nom de:
(lieu et date d'établissement):
(nom, fonction) (signature):